



Les dirigeants séparatistes « d'Ambazonie » détenus, ont décidé de boycotter les audiences au tribunal militaire de Yaoundé depuis plus d'un mois maintenant.

Mercredi dernier, ils n'ont pas dérogé à leur tradition de boycott initiée depuis le mois d'Avril. Toutefois, l'audience a été renvoyée au 19 juin afin de produire des preuves vérifiables du préjudice dont le tribunal reproche Sisiku Ayuk et compagnie.

L'avocat de la défense qui a formé un recours devant la cour d'appel de la région du centre contre la décision du tribunal militaire de juger ses clients à Yaoundé malgré son statut, insiste sur le fait que les accusés ne comparaitront pas tant que son appel ne sera pas entendu.

Depuis que la haute cour d'Abuja au Nigeria a rejeté la demande de rapatriement des séparatistes, ces derniers estiment qu'ils ne sont pas camerounais et par conséquent ne devront pas être jugés au Cameroun.